

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Ré
Mc
t***23021440***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**03 FEV. 2023**DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0433 176 165****Nom**(en entier) : **OFP Fonds de Pension YARA Tertre**(en abrégé) : **OFP YARA**Forme légale : **Organisme de Financement de Pension**Adresse complète du siège : **Rue de la Carbo, 10 à 7333 Tertre****Objet de l'acte : Démission d'administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2022 a acté ce qui suit:

Suite à la prise de la pension légale, Monsieur Schouterden, né le 4 décembre 1956 à Jemappes (Belgique), domicilié Avenue des Guérites, 34 à 7000 Mons (Belgique), a remis sa démission de ses fonctions d'administrateur de l'OFP début 2022. Monsieur Delattre, né le 19 novembre 1971 à Frameries (Belgique), domicilié Rue de Sars (BLA) 4 / J à 7040 Quévry (Belgique), a été pressenti pour le remplacer.

Le questionnaire complété et signé pour la nomination d'administrateur de Monsieur Nicolas Delattre, né le 19 novembre 1971 à Frameries (Belgique), domicilié Rue de Sars (BLA) 4 à 7040 Quévry (Belgique), a été envoyé à la FSMA et leur approbation est attendue.

Le Conseil d'Administration, qui a approuvé la proposition de candidature de Monsieur Delattre, né le 19 novembre 1971 à Frameries (Belgique), domicilié Rue de Sars (BLA) 4 à 7040 Quévry (Belgique), sous réserve de l'accord de la FSMA lors de sa réunion du 25 mai 2022, soumet ladite candidature à la fonction d'administrateur à l'approbation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale acte la démission de Monsieur Michel Schouterden, né le 4 décembre 1956 à Jemappes (Belgique), domicilié Avenue des Guérites, 34 à 7000 Mons (Belgique), et approuve cette nomination à la fonction d'administrateur, sous réserve de l'approbation de la FSMA.

Il est également noté que Monsieur Verdoncq, né le 29 juin 1957 à Renaix (Belgique), domicilié Perche à l'Oiseau (Bas), 28 à 7971 Basècles (Belgique), étant pensionné au 1er juillet 2022 a présenté, de ce fait, sa démission. Le Conseil d'Administration a accepté ladite démission et l'Assemblée Générale fait de même. La FSMA en sera informée. Il sera remplacé prochainement.

Certifié exact, le 27 juin 2022.

Catherine LELEUX
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/02/2023 - Annexes du Moniteur belge